

ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET COOPERATION NORD-SUD: LA RENCONTRE INTERNATIONALE DE LIMA

LOUIS FAVREAU ET RENE LACHAPELLE

Note sur les auteurs: Louis Favreau est sociologue et travailleur social, professeur au Département de travail social de l'Université du Québec à Hull et animateur de la Chaire de recherche en développement communautaire. Il est responsable du volet *Économie sociale* du Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats (CRISES) et rédacteur en chef de la revue *Économie et Solidarités*. René Lachapelle est organisateur communautaire en CLSC (CLSC du Havre à Sorel). Il est libéré depuis plusieurs années pour exercer des fonctions syndicales à la direction du Conseil Central de la CSN dans la Montérégie. Aujourd'hui, il en est le président. Il est également membre du comité de la CSN sur l'économie sociale. Les deux auteurs faisaient partie de la “délégation” québécoise à la rencontre internationale de Lima en juillet 1997.

Cahiers de la Chaire de recherche en développement communautaire:

série conférences #1

ISBN: 2-89251-886-5

Table des Matières

Introduction	1
I. L'événement: un Symposium international sur la globalisation de la solidarité	5
1.1 Déroulement du Symposium	5
1.2 Les événements qui ont conduit à la réalisation du Symposium	6
II. Économie et solidarité	8
2.1 Solidarité et économie dans une perspective globale: la contribution latino-américaine	9
2.2 Une perspective politique sur l'économie sociale: les points de vue québécois et français	11
2.3 Les femmes et la solidarité en économie	14
2.4 Pour une économie solidaire: l'héritage et le projet québécois d'économie sociale	18
III. La déclaration de Lima	19
IV. L'expression québécoise d'économie solidaire et quelques suites possibles à cette rencontre internationale	22
4.1 L'engagement historique du mouvement syndical et sa tradition dans le secteur de l'économie sociale	22
4.2 Les solidarités syndicales, de femmes et communautaires pour l'avancement de l'économie sociale et solidaire	23
4.3 Quelques suites possibles au Symposium de Lima	23
Annexe I	26
Économie sociale: la question de la définition	29
Ancienne et nouvelle économie sociale au Québec	30
Développement économique communautaire au Québec	31
Bibliographie	32

L'économie solidaire est au centre d'un véritable débat de société au Québec et dans le monde. Du 1er au 4 juillet dernier, un Symposium a réuni à Lima (Pérou) des acteurs de l'économie solidaire provenant des Amériques, d'Europe, d'Afrique et d'Asie. L'objectif: dans un monde où la logique de marché est de plus en plus envahissante, établir à quelles conditions les échanges internationaux pourraient s'exprimer sous le mode d'une véritable coopération Nord-Sud et de la solidarité entre partenaires. Le projet très ambitieux était de contribuer à l'avènement d'une alternative à l'économie néolibérale. Initialement conçu par des groupes québécois et péruviens et soutenu en particulier par Développement et Paix, le symposium était parrainé par la Commission épiscopale d'action sociale de Lima (CEAS) et supporté par un Groupe d'initiative auquel participaient, pour le Québec, Relais-femmes, des organismes de coopération internationale (Développement et Paix, CUSO-Québec et SUCO-Québec), le Comité de suivi d'un Séminaire d'économie solidaire (tenu au Québec en juin 1996 et créé dans la foulée de la Marche du pain et des roses) et la Chaire de recherche en développement communautaire (UQAH). Des syndicalistes, notamment du Fondation, de la Caisse des travailleurs et travailleuses de Québec et du Conseil central de la Montérégie-CSN de même que des représentants d'organisations communautaires, de groupes de femmes (dont l'R. des Centres de femmes et la FFQ) et le Mouvement Desjardins ont également participé à l'événement.

En guise d'introduction

Partout dans le monde aujourd'hui, **des expériences inédites d'économie solidaire** ont surgi. Que l'on pense, pour ne mentionner que les plus connues dans les pays du Sud, à la "Grameen Bank" (Bangladesh) qui a développé un système de microfinancement pour venir en aide aux familles les plus démunies (petits prêts pour le démarrage de microentreprises), aux cuisines collectives latinoaméricaines ou aux tontines africaines; que l'on pense, dans les pays du Nord, aux services de proximité et aux Régies de quartier (France), aux coopératives sociales (Italie), aux coopératives de travail associé et aux sociétés anonymes de travail en Espagne, aux agences de développement communautaire (CDÉC et CDC) ou aux coopératives de travail québécoises.

Partout dans le monde, ces initiatives sont également en voie de renouveler ce qu'on a qualifié traditionnellement (du moins en Europe) d'"**économie sociale**", concept "parapluie" rassemblant le monde des coopératives, des mutuelles et des associations.

C'est cet ensemble d'initiatives que le mouvement ouvrier a fait émerger au siècle dernier parce qu'il s'est vu "contraint" de mettre de l'avant une réponse à l'offensive capitaliste sur trois registres: celui des impératifs économiques (de stricte nécessité), des impératifs socioculturels (d'identité) et des impératifs sociopolitiques (de projet de société).

Partout dans le monde, ces initiatives éprouvent des **difficultés similaires**:

1) d'abord la difficulté de maintenir la dynamique participative initiale. Concevoir les personnes qui travaillent dans une entreprise comme étant des associés ne peut être considéré comme allant de soi. Historiquement, certaines de ces entreprises ont échoué mais d'autres ont remarquablement réussi (l'expérience de Mondragon au Pays basque en Espagne en témoigne). Mais cette association, cette participation dans l'entreprise n'est jamais acquise. C'est un construit social;

2) ensuite, pour les initiatives issues du monde associatif (organisations communautaires, groupes de femmes, etc.), il apparaît difficile de développer une culture d'entreprise rendue nécessaire par la présence, règle générale, au moins partiellement, d'activités sur le marché alors qu'elles ont longtemps baigné dans une culture de financement public;

3) la difficulté de définir leur horizon propre en étant "coincées" entre l'entreprise privée qui a ses règles et sa logique tout en opérant sur le même marché (ex. dans le secteur de la récupération et du recyclage) et le service public qui se sent menacé par l'associatif qui, sur certains terrains, risque d'occuper la place (ex. de l'aide à domicile);

4) enfin, la difficulté de faire reconnaître par les pouvoirs publics l'importance et la pertinence de logiques transversales là où le fond de l'air a depuis longtemps été celui de logiques sectorielles et de programmes compartimentés et ciblés.

Aujourd'hui, la période de crise structurelle que nous traversons nous rappelle que l'intervention d'un État social -même renouvelé- ne suffit pas à lui seul à répondre aux aspirations des populations et des mouvements (communautaire, de femmes, syndical, écologique, des jeunes) qui cherchent à les représenter.

Aujourd'hui, la période de crise que nous traversons nous rappelle étrangement ce 19^e siècle où les mouvements sociaux ont cherché dans plusieurs directions les voies d'une société qui ne se réduit pas à son économie de marché.

D'où l'idée d'une "économie plurielle" (Aznar et alii, 1997), d'une économie avec marché mais également une économie où l'intérêt général est fortement présent (économie publique et coopérative/associative); d'une économie où l'économie solidaire participe non pas uniquement et surtout d'un autre secteur de l'économie mais également d'un mode de production qui influence l'ensemble de l'économie; d'une économie solidaire qui ne participe pas du désengagement de l'État mais bien de son refaçonnage (dans les pays du Nord) ou de sa reconstruction (dans les pays du Sud); d'une économie où l'ensemble des entreprises (privées, publiques, sociales) subissent la sanction du marché (l'impératif de croissance) sans que disparaissent des règles du jeu où l'intérêt général peut prévaloir c'est-à-dire un développement économique au service de la société rendu possible non seulement par un rééquilibrage des pôles marchand, public et social de cette économie mais aussi par sa démocratisation (Lévesque, 1997).

Partout dans le monde, des recherches et des débats sur l'économie sociale et solidaire se font jour que ce soit pour insister sur son potentiel et sa mondialisation (Petrella, 1997; Rifkin, 1995); pour chiffrer son importance (Salamon et Anheir, 1996), pour la situer dans un cadre plus large à côté d'un revenu minimum garanti pour tous (Ferry, 1995), d'un partage du travail (Lipietz, 1996) ou d'une économie plus plurielle (Aznar et alii, 1997); pour signaler son renouvellement au Nord (CIRIEC-Espagne, 1997); pour signaler son émergence au Sud (Razeto, 1990, Nissens et Larrachea, 1994, Ortiz, 1994) et l'importance des mouvements et/ou des ONG qui lui donnent naissance (Assogba, 1997; Favreau, 1994; Rodrigo, 1990); pour signaler ses rapports complexes avec les pouvoirs publics et sa contribution au refaçonnage d'un État social (Favreau et Lévesque, 1996 et 1997; Noel, 1996).

La mondialisation telle que proposée par le néolibéralisme est-elle la seule possible? Si la Banque mondiale et le FMI encouragent systématiquement la régulation quasi exclusive par le marché, il existe toutefois des contre-tendances telles que: 1) la montée d'une société civile mondiale et la multiplication des ONG; 2) des courants politiques nouveaux (valorisant le partage du travail, le développement d'une économie solidaire, de nouvelles formes de coopération internationale, etc.);

3) des demandes de démocratisation de la part des divers mouvements sociaux (participation des travailleurs à la gestion des entreprises, participation des usagers dans les services collectifs, exigence de contrôle des populations locales sur leur territoire, mobilisation pour la protection de l'environnement, etc.).

Dans cette foulée, des travaux de plus en plus nombreux mettent en lumière la **face cachée de la mondialisation** que constituent la revalorisation du **local**, les solidarités territoriales et les entreprises d'économie sociale. Bien que toujours menacées de repli, ces contre-tendances sont également porteuses d'une nouvelle universalité¹.

Bien que timidement pour le moment, un nouveau contrat social mondial émerge (Groupe de Lisbonne, 1995). Dans cette visée, il faut tenir compte de l'existence de près de 500,000 organisations non gouvernementales (ONG) dans le monde dont plus de 50,000 sont déjà reliées entre elles par Internet (le réseau APC)², ce qui leur permet d'avoir à leur disposition des banques de données, les "infos" d'une agence de presse alternative et des forums thématiques de discussion. Face à l'offensive néolibérale, il existe donc une perspective de travail et de nouveaux dispositifs dont **le défi est de multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) **et d'en tenir compte** pour passer du micro (des organisations prises une à une et du local) au macro qui permet d'agir sur les pouvoirs à l'échelle nationale et internationale. Plus largement, la réussite de l'économie sociale dépend en amont de la force propulsive que lui fournissent les mouvements sociaux (associatif, de femmes, syndical) et en aval de la perspective que lui procure un projet de société (Lévesque, 1997).

C'est dans cette optique, c'est-à-dire celle d'une nécessaire relecture de l'histoire des mouvements sociaux et de l'économie sociale, celle de leur articulation à un nouveau contrat social, celle de l'affirmation d'une solidarité et d'une inspiration commune entre populations de sociétés du Nord et de sociétés du Sud que prend tout son sens une rencontre internationale comme celle de Lima, rencontre qui n'a pas été à proprement parler la première ni la dernière mais rencontre qui donne les premiers signes d'une réponse à

¹ "Pas de marin sans port d'attache" (Roustant, Laville et alii, 1996). Ces auteurs plaident avec raison pour la reconnaissance du caractère pluriel de l'économie. Ils plaident également pour une économie non seulement plus ouverte sur le monde mais pour une économie des territoires.

² Pour en savoir plus long, voir leur site internet à l'adresse suivante: <http://www.apc.org>

l'échelle de la planète -sur le terrain économique même- à la mondialisation néolibérale (Pétrélla, 1997).

Le présent cahier comprend: 1) une description de la rencontre internationale de Lima et son programme de discussions; 2) la réflexion sur l'économie solidaire issue des travaux de ce Symposium; 3) la déclaration commune adoptée à la fin de cette rencontre; 4) des propositions pour la suite des travaux sur cette orientation économique; 5) des annexes comme outils d'information ou de référence sur l'économie sociale et le développement local.

Nous souhaitons qu'il serve d'outil de travail à tous ceux et celles qui participent de près ou de loin à la construction d'une économie solidaire et au renouvellement de l'économie sociale ici comme ailleurs dans le monde.

1. L'ÉVÉNEMENT: un Symposium international sur la GLOBALISATION DE LA SOLIDARITÉ

1.1. Déroulement du Symposium

Le Symposium a été initié par des organisations péruviennes et québécoises. Il était parrainé par la Commission épiscopale d'action sociale de Lima (CEAS) et supporté par un Groupe d'initiative auquel participaient entre autres, pour le Québec, Louis Favreau de l'Université du Québec à Hull (Chaire de recherche en développement communautaire), Raymonde Leblanc coopérante de CUSO à Lima, Cécile Sabourin de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Suzanne Guay de SUCO-Montréal, Charlemagne Ouellet de Développement et Paix, Lorraine Guay du Comité de suivi du 2e Séminaire *Femmes et économie solidaire* (Québec, juin 1996) organisé dans la foulée de la Marche Du pain et des roses, et Josée Belleau de Relais-Femmes.

La participation à la rencontre de Lima a dépassé les prévisions des organisateurs qui voulaient en faire un événement regroupant au plus quatre-vingt personnes d'où l'appellation de symposium. En fait l'événement a réuni plus de deux cent personnes provenant de trente-deux (32) pays autour des deux objectifs proposés:

1. Définir le concept d'économie solidaire et sa viabilité à l'approche du prochain millénaire;

2. Établir les possibilités pour des échanges internationaux Nord-Sud, Sud-Sud et Nord- Nord qui soient une expression de la rentabilité de la solidarité.

La rencontre s'est déroulée dans un centre récréatif en banlieue de Lima et a comporté trois jours où la matinée était occupée par des panels et débats et les après-midi, par des ateliers sur des expériences concrètes. La veille de l'ouverture, il y a eu conférence de presse et accueil des délégations. La dernière journée des travaux a été consacrée à la présentation d'une synthèse et à l'adoption de la Déclaration de Lima.

On trouvera en annexe le programme détaillé des cinq jours de l'événement. Il faut souligner l'importance de la délégation québécoise qui comprenait trois (3) personnes du milieu universitaire, deux (2) représentantes des groupes de femmes, trois (3) personnes de groupes communautaires, trois (3) personnes des organismes de coopération internationale et quatre (4) personnes reliées au mouvement CSN (Léopold Beaulieu de Fondation, Clément Guimond de la Caisse des travailleuses et travailleurs de Québec, René Lachapelle du Conseil central de la Montérégie et Joël Lebossé consultant). Il faut ajouter les coopérant-e-s québécois-e-s au Pérou (5) et au Nicaragua (1) qui étaient sur place, de même que plusieurs missionnaires québécois en poste au Pérou.

1.2. Les événements qui ont conduit à la réalisation de ce Symposium

L'économie solidaire suscite actuellement, au Québec et dans le monde, beaucoup de débats et d'activités aussi bien sur le plan politique que dans les milieux de recherche universitaire. Sans faire un inventaire détaillé de cette activité, il convient d'inscrire le Symposium de Lima dans le prolongement de quelques rencontres récentes et particulièrement significatives:

1) Au Québec d'abord se sont tenus au printemps 1995, à l'occasion de la marche Du pain et des roses, et en juin 1996 deux séminaires internationaux sur l'économie solidaire. Les actes du second séminaire viennent de paraître sous le titre *Du libéralisme à l'économie solidaire, le combat des femmes*. Cette rencontre avait mis à contribution plusieurs personnes qui ont aussi agi comme ressources lors du Symposium de Lima. On peut mentionner en particulier Humberto Ortiz de la CEAS, Raymonde Leblanc de CUSO, Lorraine Guay du Québec, Malika Kna du Maroc, Mariam Sow du Sénégal et Patricia Amat du Pérou.

2) Une autre rencontre réunissant cette fois-ci les différentes composantes de l'économie sociale, s'est déroulée en Belgique (à Ostende) trois mois avant celle de Lima. Cette rencontre, dont l'intitulé était *Conférence internationale sur l'économie sociale au Nord et au Sud*, a réuni 400 personnes pendant deux jours (des organisateurs de la rencontre de Lima était d'ailleurs présents) d'une trentaine de pays dont des Québécois reliés au Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC) parmi lesquels des représentants du Groupe de consultation et de la Caisse d'économie des travailleurs de Québec (Pierre-Paul Gareau) et des universitaires (Louis Favreau de l'UQAH). Elle était conjointement organisée par le Secrétariat d'État belge à la Coopération et au Développement, les organisations belges d'économie sociale et deux universités fortement engagées dans des recherches en économie sociale (Liège et Louvain). Cette rencontre avait comme objectifs de couvrir l'ensemble des réalités mondiales, en donnant une place plus importante aux pays en développement ainsi qu'aux questions de coopération au développement liées à l'économie sociale; d'aller au delà des découpages internes de l'économie sociale (mutuelles, coopératives, associations) et de rassembler une diversité d'acteurs: praticiens de terrain, chercheurs, responsables politiques, etc. Ces échanges voulaient réunir les acteurs de l'économie sociale du Nord et du Sud et toutes ses composantes. D'autre part, ces échanges se voulaient une rencontre entre les acteurs de l'économie sociale et le monde politique au niveau national et international.

Le résumé du programme donne un aperçu du contenu débattu:

- a) dans les plénières d'ouverture et de clôture (sous forme de panels), les thèmes généraux suivants ont été traités: 1. Jalons pour une clarification des débats sur l'économie sociale; 2. Nouvelle économie sociale et développement économique communautaire dans une perspective Nord-Sud; 3. Politique en faveur de l'économie sociale; 4. Session de synthèse;

- b) dans les ateliers (sous forme de panels), on a traité des enjeux et/ou des champs d'action suivants: 1. Économie sociale dans le secteur de la santé et de la sécurité sociale; 2. Économie sociale et création d'emploi; 3. Économie sociale et commerce équitable; 4. Économie sociale et production de biens et de services publics locaux;
- 5. Mouvements sociaux et économie sociale; 6. Financement et soutien de l'économie sociale; 7. Mobilisation de l'épargne par l'économie sociale.

3) Au Pérou en avril 1997, une rencontre nationale a réuni à l'appel de la CEAS cent vingt personnes de tous les coins du pays dans une démarche semblable à celle du symposium international.

Le compte-rendu de cette rencontre, distribué à l'ouverture du Symposium, fait état de la préoccupation des participantes et participants, sur la base de leur expérience comme personnes qui sont partie prenante du contingent des pauvres de la ville et de la campagne, de susciter des leaders parmi cette population. Or, précisent-elles, il est impensable de parler de leaders sans organisation, (...) c'est pourquoi il est essentiel de mettre sur pied des organismes de développement local solidaire. (*Boletín del Grupo de Iniciativa sobre Economía Solidaria, no.1*)

Dans le contexte de la mondialisation de l'économie, ces expériences locales ont aussi besoin de développer des réseaux pour forger une nouvelle économie qui réponde vraiment aux nécessités et aspirations humaines, à la mesure de leur espace national mais aussi aux dimensions du marché qui se mondialise. Cette préoccupation s'appuie sur une position éthique fondamentale:

Nous considérons que l'économie solidaire est et doit être l'économie du partage, ce qui implique nécessairement que de part et d'autre nous nous reconnaissons comme égaux. (*Boletín del Grupo de Iniciativa sobre Economía Solidaria, no.1*)

C'est dans cette mouvance de remettre l'économie au service de la société que se sont déroulés les travaux du Symposium (voir le programme de la rencontre en annexe).

2. ÉCONOMIE ET SOLIDARITÉ

Le premier intérêt de la rencontre de Lima c'est d'avoir rassemblé des points de vue ancrés dans diverses traditions culturelles souvent complémentaires autour des concepts d'économie et de solidarité. Les latino-américains ont donné le ton en situant les rapports entre économie et solidarité dans un cadre de référence englobant tradition chrétienne, héritage politique, pratiques populaires et sciences économiques et sociales. Les pays du Nord ont fait état des efforts de renouvellement du rôle social de l'État et de la recherche de nouvelles cohérences socio-économiques. Quant aux contributions africaines elles ont porté davantage sur l'économie populaire, l'apport culturel dans l'activité économique et l'expérimentation de nouvelles avenues de développement. La place des femmes dans une économie solidaire a été soulignée par des contributions de tous les continents représentés

et traverse l'ensemble des contributions au Symposium. On a fortement souligné que le combat des femmes passe par la solidarité en économie.

2.1. Solidarité et économie dans une perspective globale: la contribution latino-américaine

Dès l'inauguration du Symposium, l'évêque de Callao Mgr Miguel Irizar a évoqué la perspective libératrice qui inspire l'Église latino-américaine. Au nom du Conseil épiscopal latinoaméricain (CELAM) il a fait valoir que:

Aujourd'hui plus que jamais la solidarité s'impose avec une urgence particulière, parce que nous percevons dans plusieurs secteurs de notre société exactement le contraire de ce que doit être la solidarité humaine: l'insensibilité aux problèmes et aux carences de la grande majorité appauvrie de nos peuples et le manque d'intérêt des uns pour les autres, qui nous conduisent à des situations d'exclusion alarmantes.

Se référant aux travaux du CELAM il affirmait que:

Pour vaincre la pauvreté et arriver à une distribution plus équitable de la richesse, il est nécessaire d'associer le pauvre dans le processus de production des biens. (...) nous sommes à la recherche de modèles économiques et sociaux qui entreprennent de placer au centre de l'économie l'objectif de répondre aux besoins de base de l'humanité.

Pour concrétiser cette perspective, il a fait référence aux succès des micro-entreprises et souligné le rôle croissant des femmes dans l'établissement de réseaux de solidarité. Reconnaissant que cela ne va pas de soi de passer d'une économie de compétition à une économie de partage, il a conclu son intervention en citant Machado: "Il n'y a pas de chemin, sinon celui qu'on trace en marchant".

Humberto Ortiz des services éducatifs El Agustino (Pérou) a prolongé ces préoccupations en précisant que l'économie solidaire concerne le secteur associatif et le secteur public mais aussi le secteur privé. Il estime que le défi des prochaines années c'est de développer des réseaux entre les diverses constitutantes de l'économie solidaire de façon à investir les terrains de la finance, du commerce et des technologies. Il insiste aussi sur le fait que

l'économie solidaire repose sur la reconnaissance du travail de reproduction et de la contribution déterminante des femmes.

Luis Razeto, un économiste chilien, préfère pour sa part parler d'économie de solidarité pour indiquer que l'économie doit avoir une composante de solidarité. La solidarité, précise-t-il, ce n'est pas un sentiment, mais un rapport social qui permet de rallier des personnes dans un projet collectif; c'est l'énergie qui unit les gens partageant les mêmes problèmes: être et faire les choses ensemble pour le bénéfice commun ou le partage dans des rapports d'aide mutuelle et de coopération. Bien plus c'est un facteur déterminant de productivité économique, qui permet d'atteindre de meilleurs résultats que l'individualisme et la compétition.

Cela l'amène à proposer que dans l'analyse des facteurs de production on introduise le facteur du partage et de la coopération et qu'on reconnaisse que là où il y a des relations et des façons de faire solidaires, la productivité augmente au profit de tous. Razeto estime que toutes les activités économiques populaires ne relèvent pas de la logique de solidarité et que ce sont les organisations syndicales et communautaires qui influencent l'activité économique en faveur des défavorisés en y inscrivant la logique de solidarité.

On comprend mieux l'urgence en Amérique latine de cette volonté de réintroduire la solidarité dans l'économie quand on la situe dans le contexte des ajustements structurels dont la mondialisation a entraîné l'imposition aux pays du Sud. C'est ce que signale Ismaël Munoz de l'Institut Bartolomé de las Casas. Il cite la vente à des multinationales d'entreprises publiques péruviennes comme une manifestation récente et brutale de l'impact des mesures néolibérales sur les économies du Sud. Signalons en passant que le Canada est impliqué dans ces privatisations puisque des entreprises canadiennes ont acquis une partie des actifs pétroliers péruviens. Il estime que cette forme de mondialisation confère une importance particulière aux initiatives locales dans la mesure où elles permettent, en dépit du fait qu'elles soient souvent modestes, l'émergence de leaders et la formulation de nouvelles propositions de changement social et politique. Cette pertinence peut être accrue si on leur permet de prendre en compte dans leurs stratégies d'entreprise les effets de la mondialisation et de l'ouverture des espaces économiques. Elles sont aussi en mesure d'introduire dans le processus économique leurs préoccupations environnementales et leurs revendications pour des échanges commerciaux équitables de même qu'un règlement de la dette du Tiers-Monde comme mesures de lutte contre la pauvreté. Munoz signale enfin que la mondialisation de la solidarité passe par le partage du savoir qui est devenu un

facteur de polarisation dans la mesure où il contribue à accroître les écarts dans le monde et dans chaque pays entre ceux qui contrôlent et ceux qui n'ont pas accès au savoir. Le développement d'une société mondiale nous incite à créer des réseaux et des associations capables de canaliser l'énergie et la créativité qui se manifestent dans les expériences sociales et économiques de solidarité.

La Confédération latinoaméricaine des coopératives et mutuelles des travailleurs (COLACOT) affiliée à la Confédération mondiale du travail (CMT) s'inscrit dans cette mouvance en rappelant sa confiance historique au monde du travail et à l'utilisation prudente de la science et de la technologie pour le développement intégral et la paix mondiale. Prenant acte de l'effondrement des modèles économiques matérialistes que sont le capitalisme et le communisme, l'organisation propose l'économie solidaire comme alternative de développement pour l'Amérique latine.

Elle a convoqué des coopératives, des mutuelles et des syndicats à un forum latino-américain en août 1997 pour débattre des principes et des valeurs permettant d'affronter les défis du 21^e siècle: développement humain, justice sociale, démocratie et paix. Son projet c'est l'économie du travail qui s'appuie sur les principes suivants: vivre ensemble solidaire par la coopération et la démocratie; suprématie du travail sur le capital; association des travailleurs en remplacement du salariat; propriété sociale des moyens de production et autogestion. La COLACOT réclame aussi la constitution d'États de droit assumant leur rôle social comme condition du développement en l'Amérique latine.

Par-delà les exposés, le Symposium nous a donné l'occasion de connaître des expériences concrètes d'économie populaire et solidaire. Issues des besoins et des initiatives locales, ces expériences vont des entreprises de commercialisation communautaire aux réseaux internationaux de mise en marché, de l'engagement des chambres de commerce aux caisses d'économie et aux banques de solidarité, des groupes de formation aux fonds de solidarité. Des artisanes et artisans et des groupes de folklore ont manifesté leur conviction de contribuer aux arts et à la culture en colorant le Symposium par leur production.

2.2. Une perspective politique sur l'économie sociale et solidaire: les points de vue québécois et français

Louis Favreau a proposé que le mouvement associatif (organisations communautaires, groupes de femmes, etc.) constitue un espace inédit d'innovation sociale au coeur de la crise créée par la financiarisation de l'économie et la généralisation de la précarité et de

l'exclusion. Au Nord comme au Sud ces dimensions de la mondialisation contribuent au rétrécissement du rôle des États.

En corollaire les mouvements sociaux, le mouvement associatif en tête, sont en voie de générer des solutions inédites en occupant un espace intermédiaire à l'intersection de la relation entre l'État et la société civile (...) cette dynamique participe d'un nouveau contrat social où le mouvement associatif se voit définir un nouveau rôle à l'intersection du "local" et du "global". Dans ce contexte où l'État keynésien est en crise, l'économie sociale dont les racines remontent aux origines du mouvement ouvrier au 19e siècle, connaît un renouvellement intéressant. Les nouveaux projets d'entreprises d'économie sociale favorisent une relance des communautés en jouant sur plusieurs registres à la fois: défense des groupes menacés, instauration de nouveaux modes locaux de régularisation et expérimentation de nouvelles manières d'entreprendre et d'élaborer des politiques.

C'est ce qui permet d'avancer l'hypothèse que la sortie de crise au Nord comme au Sud pourrait s'orienter vers un nouveau partage des responsabilités entre pouvoirs publics, producteurs privés et organisations de l'économie sociale. À cet effet trois stratégies pourraient ouvrir des avenues intéressantes:

- l'instauration d'un véritable système international de financement du développement local et de l'économie sociale;
- la multiplication des partenariats Nord-Sud et des partenariats associant le mouvement associatif et les gouvernements locaux;
- la recherche sur les facteurs d'émergence et de pérennité des entreprises d'économie sociale³.

Jean-Louis Laville estime pour sa part qu'il faut rompre avec une vision réductrice qui confond économie et économie de marché. Il propose donc le concept d'économie plurielle

³ Pour un développement de cette analyse de l'économie sociale dans une perspective Nord-Sud, voir le cahier de recherche #7 de la Chaire de recherche en développement communautaire dont l'intitulé est *L'économie sociale mise en perspective: renouvellement au Nord et émergence au Sud*, CRDC, UQAH, Hull, 40 pages.

qui repose sur la distinction entre trois pôles: l'économie marchande, l'économie non-marchande et l'économie non monétaire. L'économie non-marchande assumée par l'État permet à une foule de personnes de recevoir des moyens de subsistance tandis que l'économie non monétaire représente la moitié du produit intérieur brut et repose sur les solidarités de proximité.

Il ne s'agit pas de choisir entre ces trois pôles qui existent de toute manière, mais de nous interroger sur leur combinaison en faveur de la cohésion sociale et de l'emploi; c'est cela le projet de l'économie solidaire:

La notion d'économie solidaire (...) renvoie à l'analyse de réalisations existantes qui, dans différentes parties du monde, représentent aujourd'hui des milliers d'expériences et des dizaines de milliers de salariés et de bénévoles impliqués. L'économie solidaire n'est donc pas une utopie, elle est déjà en oeuvre à travers une multitude de pratiques sociales (...) qui présentent un trait commun caractéristique (...): des personnes s'y associent pour mener en commun des activités économiques qui contribuent à la fois au renforcement de la cohésion sociale et à la création d'emplois.

Il précise qu'il ne s'agit pas d'habiller d'un nouveau nom les mesures de réinsertion et de réduction du chômage en occupant les gens que l'on déclarerait inemployables dans une économie dite normale, ni d'un secteur fourre-tout qui légitimerait l'éclatement de la condition salariale. L'économie solidaire doit selon lui constituer l'une des composantes de l'économie moderne. Cela ne sera possible que si elle acquiert droit de cité moyennant sa reconnaissance politique et un soutien effectif de l'État dans le cadre d'une politique qui soit susceptible de favoriser tout à la fois la création d'emploi, le renforcement du lien social et le libre accès à l'espace public.

Les expériences des caisses populaires affiliées au mouvement Desjardins et des coopératives de Mondragon au pays basque ont servi à illustrer le succès possible des formules d'économie sociale. Le professeur Antonio Colomer Viadel d'Espagne a pour sa part insisté sur le fait que les organismes communautaires ne peuvent se mettre en marge du développement scientifique et technique et qu'il leur revient de réorienter ces leviers de développement en fonction de leurs propres finalités. Clément Guimond de la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs de Québec affirme que nous devons aujourd'hui constater l'échec du modèle de développement qui laissait croire à une croissance infinie, qui devait finir par satisfaire les besoins de l'ensemble des individus de la planète. À partir

de l'expérience de la Caisse, il croit possible de redonner son plein sens communautaire à l'économie. Pour ce faire, il propose de rendre disponible de l'argent de complicité et considère que la formule coopérative rend cela possible. Sur cette base, il affirme:

Il n'appartient pas aux gens de mériter l'appui des institutions financières, mais plutôt aux institutions financières de trouver le moyen de les appuyer. (...) Au fil des années, nous avons choisi d'accompagner quatre réseaux dans leur action: les réseaux syndical, coopératif, communautaire et culturel, chacun portant à sa façon un combat pour une société meilleure et plus solidaire.

Dans ce cadre, nous avons le privilège de côtoyer un entrepreneurship collectif ingénieux où faire beaucoup avec peu constitue la règle de base. (...) En même temps, nous avons tissé des liens avec de multiples réseaux (...) porteurs. (...) Au coeur de notre action se retrouvent les personnes, les acteurs. (...) En résumé, pour nous, faire de la banque coopérative, c'est faire du développement avant de faire du rendement.

Sylvie Tardif a présenté l'expérience d'alphabétisation du Centre d'éducation et d'alphabétisation populaire de Trois-Rivières (COMSEP) qui est à l'origine de projets d'entreprises communautaires en aide domestique, couture, garderie et autres. Ray Bromley de l'Université d'Albany a fait une présentation très éclairante des corporations de développement communautaire américaines qui se sont développées dans les "inner cities", ces ceintures de pauvreté des anciennes zones industrielles qui séparent les centre-villes et les banlieues prospères. Ces organisations ont réussi à négocier avec les autorités des droits et des ressources pour le développement des secteurs discriminés de la société américaine. Il a conclu sa présentation en soulignant que les CDC américaines résistent à se donner une organisation nationale parce qu'elles tiennent à leur appartenance et au leadership local. Cette expérience a une certaine parenté avec les régies de quartier françaises qui emploient des gens du quartier pour réaliser des travaux dans les espaces inoccupés par les services publics. Selon Charles Bouzol, ces expériences sont en voie de créer de nouvelles règles de concertation sur la base du territoire entre entrepreneurs, groupes communautaires et intervenants étatiques.

2.3. Les femmes et la solidarité en économie

Les femmes ont présenté une analyse critique très vigoureuse de l'économie qui, selon les termes de Josée Belleau, s'est édifiée à même l'occultation, l'appropriation, la dévaluation, l'élimination du travail de reproduction humaine et de production sociale des femmes.

Elle présente en preuve le fait que dans un pays développé comme le Québec les femmes sont réduites au surmenage de la double journée de travail pour celles qui ont un emploi stable, à l'insécurité pour celles dont l'emploi est précaire et à l'exclusion pour celles dont le travail est confiné à la sphère privée, qu'il s'agisse du travail domestique ou des emplois rémunérés "sous la table". Elle a rappelé la Marche des femmes de 1995 pour Du pain et des roses, en signalant qu'une des revendications était de faire reconnaître l'apport indispensable des organismes sociaux et communautaires (...) qui a procuré au cours des derniers 30 ans, des dizaines de milliers d'emplois majoritairement occupés par des femmes. Elle estime que:

Le défi présent est de faire reconnaître que les activités à finalité humaine, sociale et culturelle font partie intégrante de l'économie, même si elles n'ont aucune finalité économique (...) Conséquemment, nos mobilisations locales et globales d'économie solidaire devront (...) revendiquer:

- l'application des indices de développement humain, social, culturel, environnemental et des indices de l'égalité entre femmes et hommes dans l'évaluation de toute activité économique;
- l'imputation des coûts de la pollution, de la maladie, de la pauvreté, de l'inégalité et de l'exclusion aux activités économiques qui les génèrent.

L'inquiétude du mouvement des femmes vient de ce que la revendication projetée à l'avant-plan politique par la Marche des femmes contre la pauvreté a été récupérée par l'État québécois dans une perspective néolibérale qui risque de pervertir les meilleures initiatives communautaires. Dans un contexte de ressources insuffisantes et de soutien étatique plafonné, les organismes communautaires sont invités à assumer en sous-traitance des services dont le financement provient principalement de recyclage budgétaire issu des compressions de services publics et de programmes sociaux. Il faut absolument arracher l'économie sociale à cette mouvance néo-libérale. D'où l'impératif que met de l'avant la

Marche mondiale des femmes de l'an 2000: le nous de l'économie solidaire doit nécessairement viser et inclure les 52% de la population que sont les femmes. Dans un atelier sur les politiques sociales, Lorraine Guay a fait écho à ces craintes de récupération en précisant que le projet de réforme de l'aide sociale ne valorise que le travail sur le marché et dévalorise la solidarité qu'on tente par ailleurs de créer dans d'autres politiques (vg le partage du logement est pénalisé alors que c'est un des objectifs de la politique de santé mentale).

La réforme envisagée dévalorise aussi l'économie sociale puisqu'elle en fait le royaume de l'employabilité, et institue le workfare en rendant obligatoire le parcours vers l'insertion. Même si on ne trouve pas de politique d'aide sociale dans les pays du Sud, les participantes d'Amérique latine ont reconnu être soumises à la même logique dans la mesure où l'un des effets des politiques d'ajustement structurel imposées par le FMI et la Banque mondiale est de contraindre les femmes à prendre des initiatives pour assurer la survie des leurs.

Mariam Sow du Sénégal estime que l'économie sociale est le fait prépondérant des femmes. Du fait que dans toutes les sociétés ce sont elles qui exécutent les tâches les plus difficiles d'éduquer les enfants, d'assurer la santé et la vie familiale en même temps qu'elles sont écartées de la scolarisation. Dans les pays du Sud, c'est souvent la petite fille qui doit quitter l'école pour assumer des tâches et ainsi décharger les femmes surchargées. Malgré tout, ce sont encore les femmes qui sont le plus capables de rembourser quand on leur fait crédit et qui ont permis aux sociétés africaines de survivre en assumant le secteur informel:

Dans les villes, le secteur informel a pris de l'importance et s'est développé sur une base endogène, sans support ni crédit, mais en s'appuyant sur des réseaux de solidarité familiale et villageoise, ethnique et religieuse. (...) Dans le contexte des ajustements structurels, son rôle change: il doit assumer non seulement la croissance de la population, mais aussi prendre en charge les licenciés des administrations publiques. (...) Les principes de solidarité sur lesquels le secteur informel reposait sont de plus en plus victimes des stratégies individuelles qui se déploient surtout à la faveur des secteurs politique et religieux.

Pour contrer cette désolidarisation, il faut donc mobiliser les organisations et développer des stratégies de support à l'économie informelle.

Patricia Amat y Leon du Groupe Mujer y Ajuste Estructural ajoute que les inégalités entre les sexes s'enracinent dans l'absence de pouvoir économique des femmes. Elles qui

assument les activités de reproduction, sont les plus désavantagées au plan de l'économie de marché. Prendre comme point de départ l'activité des femmes dans la prise en charge des besoins de base des autres c'est se situer aux antipodes de la morale libérale du chacun pour soi. Par-delà l'intégration des femmes au marché du travail ou à l'économie de marché, l'enjeu c'est la réduction de l'écart entre la production de biens et services et le soin des personnes et de leur environnement, entre les initiatives économiques et l'économie solidaire des femmes.

Cela ne va pas de soi de partager non seulement les expériences et les pratiques, mais aussi les responsabilités et les possibilités.

Le point de vue des femmes québécoises qui luttent pour la reconnaissance du travail de reproduction assumé majoritairement par les femmes, trouve un écho significatif dans l'expérience des femmes latino-américaines et africaines qui sont les piliers des micro-entreprises dites de survivance. Dans ces économies où la majorité de l'activité échappe au marché, le développement de projets économiques portés par les femmes constitue une avancée populaire qui donne aux femmes une importance sociale indéniable. Malika Kna du Maroc estime que faire l'économie avec des principes autres, c'est l'économie sociale et elle ajoute que cela signifie être compétitive et productive pour se faire une place sur le marché, mais en faisant aussi place à la débrouille.

Il s'agit selon elle de fonctionner dans une logique de producteur. Dans le même sens, Patricia Amat (Pérou) considère qu'il faut prendre les moyens pour influencer efficacement le marché. Cette démarche d'affirmation des femmes sur le plan social, communautaire et ecclésial en Amérique latine a été très manifeste dans les travaux d'ateliers durant le Symposium.

Au Québec, les femmes jouent un rôle clé dans le mouvement communautaire. Elles considèrent l'économie sociale comme une réponse de l'État à leur revendication du financement des "infrastructures sociales", réponse dont elles veulent profiter pour consolider les initiatives et les emplois de femmes dans le secteur communautaire. Cette perspective concrétise en partie la reconnaissance sociale de la reproduction. Il y a donc convergence avec la dynamique latino-américaine et africaine. Cependant, alors qu'on réfère souvent aux micro-entreprises dans les pays du Sud, au Québec on se montre réticent à recourir à la notion d'entreprise quand on réfère à l'économie sociale ou solidaire.

Cette position politique explique sans doute certaines tensions qui se manifestent au Québec autour du concept d'économie sociale. D'une part, les femmes mènent une importante lutte politique qui utilise le concept d'économie sociale; d'autre part, le mouvement ouvrier a une longue tradition d'intervention en économie sociale avec des paramètres avant tout économiques. Il est urgent d'entreprendre et de partager une réflexion englobante sur ces concepts. Le Symposium nous fournit des outils pour camper le débat.

2.4. Pour une économie solidaire: l'héritage et le projet québécois d'économie sociale

Les écarts entre les pays du Nord et les pays du Sud sont tellement considérables qu'il n'y a pas d'intérêt à importer dans un sens ou dans l'autre des modèles d'organisation.

Cependant, les enjeux sociaux sont suffisamment similaires pour qu'il soit mutuellement intéressant d'entreprendre des échanges voire des maillages à partir d'expériences très concrètes. Le premier impératif de solidarité que le Symposium de Lima a renforcé c'est certainement celui de créer des réseaux. Il reste beaucoup à faire pour y arriver, mais les contacts établis dans le cadre des rencontres internationales sont une base intéressante à développer. Il semble aussi évident qu'il convient de stimuler le recours aux réseaux informatiques dans la mesure où ils exigent des investissements minimes tout en étant particulièrement efficaces.

Au Québec, le débat sur la solidarité dans le secteur économique et l'ouverture des actions de solidarité à l'activité économique se jouent actuellement sur le terrain de la territorialisation de l'État. La formation des Comités régionaux d'économie sociale (CRÉS) et des éventuels Centres locaux de développement (CLD) constitue une occasion d'introduire les stratégies de développement économique communautaire et de développement local dans un champ jusqu'ici monopolisé par le soutien à l'entrepreneuriat privé. Sur ce terrain cependant les solidarités entre le mouvement des femmes, le mouvement communautaire et les organisations syndicales restent encore à bâtir. Elles sont pourtant la clé sans laquelle il sera difficile de développer la liaison du social et de l'économie. Les carrefours où nous pouvons mener ces débats correctement prennent dès lors une importance cruciale: il est impératif d'y être présents.

Dans ces débats, il est aussi très urgent de mettre à profit l'histoire du Québec solidaire. Nous subissons actuellement les effets de notre ignorance des faits et cela grève notre

capacité d'analyse politique des initiatives nouvelles. Nous devons savoir tirer des leçons de l'évolution des innovations sociales porteuses de solidarité économique et reconnaître les acquis de l'action des militants et militantes qui nous ont précédés.

3. LA DÉCLARATION DE LIMA (4 juillet 1997)

Nous, citoyens et citoyennes membres d'organisations populaires, paysannes et autochtones, de femmes, de jeunes; d'organisations syndicales, entrepreneuriales, coopératives, communautés de travail, micro-entreprises, groupes d'Église, organisations non-gouvernementales, groupes écologiques et technologiques, réseaux de développement, regroupements d'initiatives d'économie sociale et coalitions, provenant de trente-deux (32) pays et réunis à Lima, Pérou, du 1er au 4 juillet 1997, déclarons que:

1. Nous considérons être soumis à l'hégémonie d'un modèle de développement qui, aussi bien au Sud qu'au Nord, démontre ses limites, détruit la planète et produit pauvreté, exclusion sociale et politique, marginalisation d'un grand nombre et chômage. Nous considérons que ce modèle ne reconnaît pas un ensemble d'activités humaines indispensables pour la société et qu'il menace l'avenir de l'humanité.

C'est pourquoi, en réaction à cette situation, nous nous sommes engagés dans un processus de développement solidaire qui remet en question la conception réductrice et déterministe selon laquelle la réponse aux besoins de l'humanité dépend de la compétition sauvage sur le marché et de ses soi-disant "lois naturelles". L'économie solidaire s'appuie sur la coopération, le partage et l'action collective. Elle place la personne humaine au centre du développement économique et social.

La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'agir citoyen.

L'économie solidaire a comme caractéristique de mettre à jour des dimensions occultées de l'économie. Elle se propose de transformer l'économie informelle et populaire en économie de droit commun, et de reconnaître le travail de reproduction sociale assumé

principalement par les femmes et nécessaire au fonctionnement de l'économie. Elle questionne la surcharge de travail et le délestage de responsabilités de la part de l'État et du marché.

Elle met aussi en évidence l'apport du travail des enfants, des adolescentes et adolescents, et des jeunes. Elle cherche à protéger leur intégrité et à défendre leurs droits.

La solidarité en économie veut relever le défi des changements technologiques dans le monde. Cela signifie le partage de l'information, des connaissances et des marchés, de même que le développement de stratégies de production, de vente et d'innovation technologique en milieu rural comme en milieu urbain.

L'économie solidaire est marquée par des processus de développement qui engagent simultanément le local, le national et l'international, l'urbain et le rural. Son point de départ est le développement du potentiel local grâce à des démarches éducatives de qualité.

La solidarité en économie s'inscrit dans une perspective éthique enracinée dans la vie et les relations quotidiennes des gens. Elle recherche l'harmonie de l'être humain avec la nature, l'édification de la justice et de la paix, la convivialité et le bonheur de l'humanité.

La solidarité en économie est un levier pour:

- rendre possible le développement de chaque personne et lui permettre d'assumer sa responsabilité dans la mise en oeuvre d'activités socialement utiles;
- renforcer la capacité des communautés à garantir l'équité;
- promouvoir un partage plus égalitaire des ressources de la planète dans une perspective de développement durable, de respect de la vie et de la diversité culturelle, et de démocratisation;
- lancer des campagnes au Nord comme au Sud en faveur d'échanges commerciaux équitables, conscientiser les consommateurs afin qu'ils soient des citoyens avertis quant à l'existence et au respect des codes d'éthique en économie; promouvoir la transformation des modes de production et des habitudes de consommation contraires au développement durable.

La construction de l'économie solidaire est une démarche de moyen et long termes. Il est donc vital et essentiel de travailler avec les nouvelles générations.

La solidarité en économie sociale s'appuie sur les initiatives de la société civile pour faire place au potentiel de tous les exclus (jeunes, femmes, autochtones, ...).

Elle favorise la prise en charge et l'engagement de tous les secteurs concernés et de toutes les formes d'organisation des mouvements sociaux dans leur pluralité (mouvement communautaire ou associatif, syndical, des femmes, des jeunes, ...).

L'économie solidaire passe par une présence active sur le terrain économique. Elle cherche le juste prix et la qualité par le recours aux outils modernes du commerce local, national et international, tout en organisant son intervention dans le cadre d'un projet économique et social.

2. Les conditions essentielles pour la consolidation de l'économie solidaire sont les suivantes:

- établir un véritable droit à l'initiative et à la créativité accompagné d'un devoir de transparence, puisque la force de l'économie solidaire tient aux liens établis entre les processus locaux d'échange et d'action citoyenne;
- se positionner comme proposition d'une nouvelle liaison de l'économie et du social, et être en mesure de promouvoir et de développer un dialogue avec l'État, le secteur privé et la société civile;
- prendre en compte les différences de condition des femmes et des hommes, et promouvoir l'équité entre les sexes, non seulement dans la vie quotidienne mais aussi dans tous les lieux de décision;
- lutter pour l'égalité d'accès aux ressources: crédit, technologie, éducation et formation;
- exiger de l'État qu'il assume ses responsabilités sociales et garantisse l'universalité des droits sociaux afin que la citoyenneté puisse réellement s'exercer; cela implique

au Nord la restructuration de l'État social en fonction d'une cogestion avec les réseaux issus de la société civile et la construction au Sud d'un État social;

- être reconnus comme institutions démocratiques, participatives et socialement pertinentes dans l'espace public;
- mettre en réseau les initiatives dans le respect des spécificités historiques de chaque pays et du pluralisme culturel.

Cela requiert une transformation de la coopération Nord-Sud, une avancée de la coopération Sud-Sud et Sud-Nord, et l'établissement de conditions propices à de nouvelles formes décentralisées de coopération. Différents types de réseaux sont nécessaires pour soutenir la recherche, la communication, le commerce, le transfert technologique, etc;

- renforcer et développer la société civile avec les multiples acteurs qui contribuent à son avènement aussi bien sur le plan national qu'international.

3. Considérant ce que nous avons déclaré, nous nous engageons à:

- construire dans chacun de nos pays des réseaux sociaux dans les divers champs du développement solidaire;
- échanger les outils de travail élaborés à partir de la recherche et des expériences concrètes;
- diffuser les résultats du Symposium international sur la Globalisation de la solidarité dans l'ensemble de la société par tous les moyens à notre portée.

Lima, 4 juillet 1997

4. L'expérience québécoise d'économie solidaire et quelques suites possibles à cette rencontre internationale

4.1. L'engagement historique du mouvement syndical et sa tradition dans le secteur de l'économie sociale

Raviver la mémoire c'est d'abord montrer, comme l'a fait Léopold Beaulieu dans une rencontre d'échange en marge du Symposium, comment le syndicalisme (et en particulier celui de la CSN) a été dès ses débuts associé à l'émergence des caisses populaires; comment il s'est donné un outil collectif en créant des mutuelles comme la mutuelle d'assurance SSQ; puis en fondant des caisses d'économie dans les années soixante, Bâtirente dans les années 70, le Groupe de consultation pour la création et le maintien d'emplois dans les années 80 et finalement Fondation dans les années 90. Ce raccourci historique saisissant gagnerait à être mieux connu et nous permettrait peut-être de contribuer au débat sur la place et le rôle des syndicats dans l'économie sociale (CSN, 1996).

4.2. Les solidarités syndicales, femmes et communautaires pour l'avancement de l'économie sociale et solidaire

L'avenue de la solidarité en économie passe par un ensemble d'activités et de réseaux où les organisations (de femmes, syndicales et communautaires) sont actives en lien et en prolongement avec la Marche des femmes, le Sommet sur l'économie et l'emploi, le Chantier de l'économie sociale et les Comités régionaux d'économie sociale. Ces divers engagements des différents mouvements gagnent à être partagés: une stratégie d'information efficace passe par la mise en réseau des personnes qui assument ces engagements. La fluidité de l'information permet de profiter au mieux des expériences complémentaires des uns et des autres, ce que l'IFDEC a récemment tenté de faire (IFDEC, 1996). Il convient notamment d'actualiser nos positions en matière de développement régional et local en mettant à profit les divers engagements dans les Conseils régionaux de développement (CRD), dans les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), dans les Corporations de développement économique communautaire (CDEC) et dans les Corporations de développement communautaire(CDC). À la veille de la mise en place des Centres locaux de développement (CLD), nous devons inscrire nos interventions dans une perspective de développement local si nous voulons que l'économie sociale ne soit pas instrumentalisée par des agents de développement issus de la seule tradition de l'entrepreneuriat privé.

4.3. Quelques suites possibles au Symposium de Lima

Ce sont les actions à venir qui donnent la juste mesure des travaux de Lima. Deux avenues ont été retenues par la délégation québécoise: diffuser la Déclaration de Lima et contribuer à l'établissement de réseaux efficaces en particulier en évaluant l'opportunité de tenir au Québec un nouveau symposium sur la mondialisation de la solidarité.

Diffusion de la *Déclaration de Lima*

La première action convenue au terme des travaux, aussi bien au niveau de la plénière du Symposium qu'au niveau de la réunion des délégué-e-s du Québec, c'est de diffuser la Déclaration de Lima le plus efficacement et le plus largement possible chacun dans nos réseaux, mais aussi au niveau des médias nationaux.

Il nous semble pour notre part qu'il serait intéressant que le document soit connu dans les différents mouvements intéressés par l'économie sociale et la solidarité internationale. À titre d'exemple la Déclaration de Lima peut être soumise aux différentes instances de nos organisations respectives afin qu'elles adhèrent à cette plate-forme pour la constitution de réseaux internationaux de solidarité en économie.

Contribuer à l'établissement de réseaux efficaces

Un des objectifs majeurs du Symposium étant la mise en réseau des initiatives locales d'économie solidaire, il faut trouver les moyens pour que la dynamique de partage d'expériences initiée à Lima se poursuive.

Le développement de réseaux doit dépasser des liens d'individu à individu; cela implique une organisation permettant le prolongement des travaux de Lima. C'est en ce sens qu'a été lancée l'idée d'un autre symposium qui pourrait se tenir en 1999 ou en l'an 2000. On a évoqué la possibilité que cet événement se tienne au Québec.

Nous proposons donc

Que le plus d'organisations communautaires, de femmes, syndicales (et autres) déjà engagées dans une dynamique d'économie sociale participent au suivi du Symposium de

Lima et contribuent à la mesure de leurs moyens au développement de réseaux de soutien aux entreprises et organisations d'économie solidaire.

Parmi les mesures envisagées pour soutenir l'économie solidaire, il y a l'idée d'un fonds international d'investissements solidaires. Les formules traditionnelles de financement de projets dans les pays du Sud par des organismes de pays du Nord connaît des difficultés à compter du moment où le développement économique permet à certains pays de sortir du cercle du sous-développement: la fin du support international menace alors la survie d'initiatives souvent déterminantes pour l'économie de solidarité.

La constitution d'un fonds international de financement constitue une hypothèse alternative pour la survie de ces entreprises. Certaines organisations québécoises ont déjà des expériences fortes en ce sens notamment du côté de la Caisse d'économie de Québec, du Fondation et du Mouvement Desjardins.

Louis Favreau et René Lachapelle, janvier 1998.

ANNEXE I

PROGRAMME DU 1er SYMPOSIUM INTERNATIONAL GLOBALISATION DE LA SOLIDARITÉ

Lima, Pérou - 1er au 4 juillet 1997

LUNDI 30 JUIN

11:30 heures Conférence de presse à la CEAS

MARDI 1er JUILLET

9:00 heures Inauguration - Mgr Michel Irizar, évêque de Callao (Pérou) et vice-président de la CEAS

9:30 heures **Table-ronde d'ouverture: Économie-solidarité et construction de la société**

Luis Razeto, Institut Vivarium (Chili)

Louis Favreau, UQAH (Québec)

Malika Kna, Association des droits de la femme (Maroc)

Humberto Ortiz, CEAS (Pérou)

13:00 heures Dîner

15:00 heures **Ateliers: Financement et solidarité**

Jesus Larranaga - Caja Laboral Popular, Mondragon (Espagne)

Javier Galdo - Banco Sol (Bolivie)

Raymond Arsenault - Mouvement Desjardins (Québec)

Marco Romo - FENACREP (Pérou)

Maria Eugenia Querubin - Fundacion Sociale (Colombie)
Leopoldo Guevara - Demos-FAPRODE (Mexique)

18:30 heures Fin de la session

MERCREDI 2 JUILLET

9:30 heures **Table-ronde: Économie-solidarité, Développement local et perspectives de genre**

Moussa Konaté, Mouvement Benkadi (Mali)
Patricia Amat, Mujer et ajuste (Pérou)
Josée Belleau, L'R des centres de femmes (Québec)
Ray Bromley, Université d'Albany (USA)

13:00 heures Dîner

15:00 heures **Ateliers: Technologie et solidarité**

Sylvie Tardif - COMSEP (Québec)
Jesus Larranaga - IKERLAND, Mondragon (Québec)
Ricardo Dawson - IPACE-SENATI (Pérou)
René Mendoza - NITAPLAN-UCA (Nicaragua)

Ateliers: Politique sociale et solidarité

Lorraine Guay - Comité de suivi du Séminaire d'économie solidaire
(Québec)
Hector Béjar - CONADES (Pérou)
Relinda Sosa - FECCPALC (Pérou)
Robin Garr - Lutte contre la faim aux USA

18:30 heures Fin de la session

20:30 heures Échange d'expériences France/Québec

JEUDI 3 JUILLET

9:30 heures **Table-ronde: Économie-solidarité et globalisation**

Mariam Sow, Université de Dakar (Sénégal)
Isamel Munoz, Institut Bartolomé de las Casas (Pérou)
Jean-Louis Laville, CRIDA (France)

Baltazar Caravedo, Groupe d'entreprises Pérou 2021 (Pérou)
Francisco Verano, COLACOT (Colombie)

13:00 heures Dîner

15:00 heures **Ateliers: Commerce et solidarité**

Gabi Wenz - TRANSFAIR (Allemagne)
Maria Margarita Fernandez - PET (Chili)
Ernestina Oliva Paz - Acheter ensemble (Chili)
Julio Cesar Zegarra - Chambre de commerce de Lima (Pérou)
Jesus Larranaga - EROSKI, Mondragon (Espagne)
P.Graziano Masson - MCCH/RELACC (Équateur)
Liliana Honorio - Chambre de commerce de Lima (Pérou)

18:30 heures Fin de session

VENDREDI 4 JUILLET

9:30 heures Présentation des conclusions des ateliers

Déclaration de Lima

Clôture du Symposium: Rosa Pacheco, coordinatrice de l'Atelier Béthanie (Pérou)

13:00 heures Déjeuner d'adieu
Caucus québécois

15:00 heures Départ

Économie sociale: la question de la définition

(Favreau, 1997)

Si l'on s'inspire de travaux qui se sont imposés à l'échelle internationale (Defourny et Monzon Campos, 1992; Laville, 1994; Vienney, 1994), l'économie sociale désigne un ensemble d'entreprises et d'organisations qui utilisent pour la plupart les statuts juridiques de coopératives, de mutuelles ou encore d'organisations sans but lucratif. Dans un cas comme dans l'autre, ces entreprises et organisations sont caractérisées par **une structure associative** qui donne la priorité aux personnes sur le capital (par conséquent, un fonctionnement démocratique) et par **une finalité** de services aux membres ou à la collectivité qui rend possible une dynamique de "construction conjointe de l'offre et de la demande" par les usagers et les professionnels (Laville, 1994). Ce faisant, ces entreprises et organisations sont généralement créées par des acteurs relativement dominés (classes populaires, femmes, jeunes, etc) en alliance avec des groupes promoteurs appartenant à la classe moyenne (ex. agents de développement, coopérateurs d'ONG, travailleurs sociaux). Ces expérimentations qui contribuent à l'*empowerment* des groupes impliqués, suppose une **mobilisation volontaire** combinant l'initiative et la solidarité. De ce point de vue, les entreprises d'économie sociale se distinguent clairement des entreprises capitalistes et des entreprises d'État.

Cependant, lorsqu'il est question d'économie sociale, on peut faire référence aussi bien aux entreprises et organisations à l'échelle locale (**niveau micro**) qu'aux problèmes plus généraux de la régulation sociale et économique (**niveau macro**). Le débat sur l'économie sociale touche tout autant sinon plus la place et le rôle de celle-ci dans le re façonnage de l'État-providence et dans la modernisation de l'économie que les expériences prises pour elles-mêmes. En effet, de par leurs finalités, leurs structures et règles et de par les acteurs impliqués, les entreprises d'économie sociale, au niveau local, offrent des possibilités nouvelles pour la création d'emplois et pour l'organisation de services dans les communautés où l'on insiste sur la proximité et la participation des usagers.

En revanche, à un niveau plus général, il faut affirmer que l'économie sociale n'est pas pour autant une réponse globale et ne constitue par en elle-même un contre-projet de société. Elle peut cependant contribuer à la mise en oeuvre d'un autre contrat de société, lequel suppose à la fois le renouvellement de l'État-providence et la modernisation du système de production (Lévesque, 1997; Favreau et Lévesque, 1996). Dans cette visée, on ne peut faire l'économie d'une analyse de la société actuelle qui, en vingt ans, s'est transformée au point où la seule défense des acquis sociaux conduit aussi bien à l'isolement qu'à l'impuissance.

Ancienne et nouvelle économie sociale au Québec

(Favreau et Lévesque, 1996)

L'économie sociale désigne une forme particulière d'entreprise combinant une association et une entreprise, à partir d'un certain nombre de règles touchant le fonctionnement démocratique, les activités, la nature du membership, la répartition des surplus. Ce faisant, l'entreprise d'économie sociale remet en cause la domination du capital tout en réalisant une certaine adaptation au marché. Il s'agit généralement d'activités nécessaires mais délaissées par le capitalisme ou par l'État. Juridiquement, l'entreprise d'économie sociale peut être une coopérative, une mutuelle, une OSBL.

Parler de nouvelle et d'ancienne économie sociale renvoie à **des générations différentes mais aussi à des acteurs et à des demandes sociales différentes**. Ainsi, l'économie sociale qui a émergé au XIXe siècle, a été principalement portée par de petits producteurs (agriculteurs) qui tentaient de se protéger contre la montée de la marchandisation en créant des coopératives d'approvisionnement. Dans les milieux ouvriers émergent également des sociétés d'entraide (les mutuelles d'assurance) pour les imprévus, étant donné que le salaire ne couvre alors que la subsistance. À partir des années 1920 et, principalement, à partir de la crise des années 1930, on assiste à la multiplication des coopératives dans les secteurs les plus variés (consommation, habitation, etc.). La nouvelle économie sociale (NÉS) émerge surtout à partir des années 1970 sous la poussée de nouveaux mouvements sociaux (associatif, écologique, femmes) et de nouvelles demandes sociales. D'abord, dans la production et dans le travail, on assiste à la création de coopératives de travail pour maintenir des entreprises menacées de fermeture. Des jeunes désireux de travailler autrement mettent également sur pied des entreprises coopératives dans le domaine des services (théâtre, recherche, communications, etc.). Dans les services collectifs et les services de proximité, c'est la même chose: on peut y inclure l'habitation coopérative, la garde d'enfants, des entreprises d'insertion etc.. Les entreprises de la NÉS qui évoluent dans le secteur des services de proximité sont également appelées "entreprises d'économie solidaire". Cette appellation met bien en lumière la construction conjointe de l'offre et la demande par les travailleurs et les usagers. Des organismes de gouvernance du développement local (telles les CDÉC) relèvent de la NÉS dans la mesure où elles réalisent des arbitrages entre des visées économiques et des visées sociales. Cependant, toutes les entreprises soutenues par ces organismes (par ex., l'aide à des PME) ne relèvent pas nécessairement de l'économie sociale.

Développement économique communautaire au Québec (Favreau et Lévesque, 1996).

Il n'existe pas de typologie et de définition bien arrêtées du développement local bien que certains insistent sur le développement économique par la création de PME et d'autres sur le développement social. Le développement économique communautaire (DÉC) a la prétention de prendre en charge ces deux dimensions, du moins, l'espace où elles se superposent (p. ex., l'insertion et la crise de l'emploi). L'histoire nous fournit néanmoins quelques repères:

- La notion du développement régional s'est d'abord imposée dans les années 1960 pour favoriser la déconcentration administrative et la modernisation des services collectifs.

- Le développement local, quant à lui, s'est imposé dans les années 1970 d'abord comme remise en question des politiques de développement régional, puis, dans les années 1980, comme complément aux politiques industrielles plus orientées vers la nouvelle économie et l'exportation.

- L'expression développement économique communautaire (DÉC) a été popularisée à partir des expériences américaines de développement local en milieu urbain, notamment par les Corporations de développement économique communautaire (CDÉC). En synthèse, disons que le DÉC suppose une gouvernance locale (une agence locale de développement), soucieuse non seulement d'établir des liens entre le développement économique et le développement social mais de représenter également les forces vives du milieu. Dans cette visée, ces instances sont généralement plus attentives aux entreprises d'économie sociale qui parviennent mieux que d'autres à établir ces liens en plus d'avoir un fonctionnement démocratique. Cela dit, les entreprises de l'économie sociale ne peuvent constituer à elles seules le DÉC dans une communauté. Compte tenu des diverses expériences, le DÉC peut être considéré comme une approche globale de revitalisation économique et sociale des collectivités locales conjuguant les quatre éléments suivants:

- 1) le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et de services. C'est la dimension économique du DÉC;

- 2) la mise en valeur des ressources locales sur un territoire donné, dans le cadre d'une démarche partenariale où les principales composantes de la communauté s'y engagent (secteur associatif, secteur privé, institutions publiques locales), démarche qui anime également la mise à contribution de ressources externes en fonction de la communauté. C'est la dimension locale du DÉC;

- 3) la revitalisation économique et sociale d'un territoire (emploi, logement, formation, santé et services sociaux...) et la réappropriation par la population résidente de son devenir économique et social (*empowerment* et gouvernance locale). C'est la dimension sociale et politique du DÉC;

- 4) la communauté comme point de départ et comme point d'arrivée en tant qu'espace du "vivre ensemble" et le communautaire en tant que dispositif associatif premier de revitalisation. C'est la dimension communautaire du DÉC.

Bibliographie.

----- (1997), *La nueva economia social*, revue CIRIEC Espana, #25, abril, 1997, Valencia, p.11 à 140.

----- (1997), *Du libéralisme à l'économie solidaire, le combat des femmes*, Relais-femmes, UQAM, Montréal.

Assogba, Y. (1997), "Mouvement paysan et développement du tiers-monde: le cas de l'Afrique francophone" dans Klein J.-L. *Au delà du néolibéralisme, quel rôle pour les mouvements sociaux*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.

Aubry F. et J. Charest (1995), *Développer l'économie solidaire*, Service de recherche, CSN, Montréal.

Aznar, G., A. Caillé, J.-L. Laville, J. Robin et R. Sue (1997), *Vers une économie plurielle*, Syros, Alternatives économiques, Paris.

Boucher, J.-D. (1986), *Volontaires pour le Tiers monde*, Karthala, Paris.

Chesneaux, J. (1993), "Les ONG, ferment d'une société civile mondiale", *Transversales*, #24, Paris, nov.-déc.

CSN (1996), *Nos outils collectifs*, Service de l'information de la CSN, Montréal, 24 pages.

Defourny, J. et L. Favreau (dir.) (1998), *Insertion et nouvelle économie sociale: un bilan international*, Desclée de Brouwer, Paris. (à paraître au printemps).

Defourny, J. (1994), *Développer l'entreprise sociale*, Fondation du roi Baudouin, Belgique.

Defourny, J. et J.L. Monzon Campos (1992), *Économie sociale, entre économie capitaliste et économie publique*, CIRIEC, De Boeck Université, Belgique.

De Ravignan, A. (1996), "Les nouveaux rôles des ONG dans le concert mondial" dans *État du Monde 1997*, Paris, p.50-53.

Doucet L. et L. Favreau, (1991), "L'organisation communautaire dans les pays du tiers monde: L'Afrique et l'Amérique latine" dans Doucet L. et L. Favreau, *Théorie et pratiques d'organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 379 à 388.

Durning, Alan B. (1989). "Mobiliser les communautés de base" dans Brown, Lester R. *L'état de la planète*, Economica, Paris, 253-284.

Favreau, L. et B. Lévesque (1996), "L'économie sociale et les pouvoirs publics: banalisation du "social" ou tremplin pour une transformation sociale?", *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 10, #1, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, Canada, p.71 à 80.

Favreau, L. et B. Lévesque (1997), *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, Canada.

Favreau, L. (1997), *L'économie sociale mise en perspective: renouvellement au Nord et émergence au Sud*, CRDC, UQAH, Hull, 40 pages.

Ferry, J.-M. (1995), *L'allocation universelle. Pour un revenu de citoyenneté*, Éd. du Cerf, Paris.

Groupe de Lisbonne (1995), *Limites à la compétitivité*, Boréal (Canada), Labor (Belgique) et La Découverte (France).

Holzer, B. et F. Renoir (1989), *Les risques de la solidarité*, Fayard, Paris.

IFDEC (1996), *Les pratiques de DÉC au Québec: conjoncture et convergences*. Actes de colloque, Université de Montréal, juin 1996.

- Jacob, J.-P. et Ph. Lavigne Delville (dir.), (1994), *Les associations paysannes en Afrique: organisation et dynamiques*, APAD/Karthala/IUED, Paris.
- Larraechea, I. et M. Nyssens (1994), “Les défis de l'économie populaire au Chili”, RECMA, vol.49, no 252, p.43 à 53.
- Lautier, B. (1994), *L'économie informelle dans le tiers monde*, La Découverte, “repères”, Paris.
- Laville, J.-L. (dir.) (1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Lévesque, B. (1997), “Démocratisation de l'économie et économie sociale” dans Laflamme G. et alii(dir.), *La crise de l'emploi: de nouveaux partages s'imposent!*, Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, Québec, p.87 à 123.
- Lipietz, A. (1996), *La société en sablier (le partage du travail contre la déchirure sociale)*, La Découverte, Paris.
- Ortiz, H. (1994), *Las organizaciones economicas populares (semillas pequenas para grandes cambios)*, Servicios Educativos El Agustino, Lima.
- Noel, A. (1996), “Vers un nouvel État-providence? Enjeux démocratiques”, *Politique et Sociétés*, no 30, p.3 à 27.
- PANOS, (1991), *Quand les pauvres du Sud s'autofinancent*, L'Harmattan, Paris.
- Petrella, R. (1997), *Économie sociale et mondialisation de l'économie*, SUCO, Montréal.
- Razeto, L. et alii (1990), *Las organizaciones economicas populares*, PET, Santiago.
- Reilly, C.A. (dir.) (1995), *New Paths to Democratic Development in Latin America: the Rise of NGO-Municipal Collaboration*, Lynne Rienner Publishers, Boulder (USA) et London (UK).
- Rifkin, J. (1995), *The End of Work. The Decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-Market Era*, New York, Putnam's Son, 350 p.
- Rodrigo, J.-M. (1990), *Le sentier de l'audace. Les organisations populaires à la conquête du Pérou*, Paris, L'Harmattan.
- Roustang, G., Laville, J.-L., Eme, B., Mothé D. et B. Perret (1996), *Vers un nouveau contrat social*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Salamon L.M. et H. K. Anheier (1996), *The Emerging Nonprofit Sector, an overview*, Manchester University Press, Johns Hopkins Nonprofit Sector Series 1, Manchester and New York.
- Sanchez, N. (1994), “Community Development and the Role of NGOs: a New Perspective for Latin America in the 1990s”, *Community Development Journal*, vol.29, no.4, London, p.307-319.
- Vigier, J.-P. (1995), *Finances et solidarité, votre épargne pour le développement*, Syros, Paris.
- Vienney, C. (1994), *L'économie sociale*, La Découverte, “repères”, Paris.

Pour rejoindre les deux auteurs:

1) Louis Favreau, sociologue, Collectif de recherche CRISES⁴

Chaire de recherche en développement communautaire,

Université du Québec (Hull),

Québec, Canada, J8X-3X7

Téléphone (819)-595-3900, #2233

Télécopieur (819)-770-8362

E-Mail (1): crdc@uqah.quebec.ca

E-Mail (2) Louis_Favreau@uqah.quebec.ca _

2) René Lachapelle, président du Conseil central de la CSN en Montérégie,

5110, boul.Cousineau - Bureau 200,

Saint-Hubert,

Québec, Canada, J3Y 7G5

Téléphone (514) 656-2427

Télécopieur (514) 656-3133

⁴ Pour plus d'informations sur l'économie sociale et solidaire, nous vous suggérons le Site internet de CRISES (collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats) à l'adresse électronique suivante: [http:// www.unites.uqam.ca/crises](http://www.unites.uqam.ca/crises)

